



Ex-employeur refuse de donner fiches de paye et prime précarité

Par **delphine277**, le **04/03/2014 à 18:33**

Bonjour à tous

j'ai un souci avec mon ex-employeur qui est un particulier:

il m'a engagé comme garde d'enfants à domicile en cdd pour 3 mois mais ne m'a jamais fourni de fiches de payes.

A la fin de mon contrat j'ai réclamé un solde de tout compte, mes fiches de payes ainsi que la prime précarité qui m'est due. Il m'a dit qu'il s'en occupait, pour "m'endormir" je pense car cela fait 2 mois et toujours rien... je le relance mais sans succès...

Quel recours puis-je avoir?

J'ai besoin de ces papiers, et il me doit la prime...

Je vous remercie de vos réponses!

Par **P.M.**, le **04/03/2014 à 18:44**

Bonjour,

Si vous avez la preuve d'avoir travaillé, je vous conseillerais après mise en demeure par lettre recommandée avec AR envoyée à l'employeur sans résultat, de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Par **delphine277**, le **04/03/2014 à 19:05**

je vous remercie de votre réponse, je n'ai pas de preuve écrite de mon travail mais il lui sera impossible de le nier!

je vais faire ce que vous me conseillez

cordialement